

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juin 2020

REVALORISATION DES PENSIONS DE RETRAITE AGRICOLES EN FRANCE
CONTINENTALE ET DANS LES OUTRE-MER - (N° 967)

AMENDEMENT

N° AS8

présenté par

Mme Jacqueline Dubois, Mme Hérin, M. Venteau, Mme Fabre, M. Rebeyrotte, M. Pellois,
Mme Tiegna, M. Le Gac, M. Giraud, M. Mazars, M. Mis, Mme Le Peih, Mme Vanceunebrock,
M. Perea, Mme Robert, M. Daniel, Mme Thomas, Mme Bureau-Bonnard, M. Damaisin et
Mme Bannier

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 1ER BIS, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.